

DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PROPRIANO
Séance du 21 novembre 2025

L'an Deux Mille vingt-cinq et le vingt et un novembre à 14H30, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué en date du 14 novembre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances et sous la présidence de M. Paul-Marie BARTOLI, le Maire.

OBJET : Approbation du programme d'activités et du budget prévisionnel du Théâtre Municipal pour l'année 2026.

PRESENTS : Paul-Marie BARTOLI, Dominique CARLOTTI, Audrey CASSETARI-DOMENICHINE, Virgile CAVALLI, Michel COLONNA, Santa DUVAL, Ghislaine ETTORI, Alain FAGGIANI, Thierry GIRASCHI, Colette ISTRIA, Ange-François LEANDRI, Ange-François LECA-MONDOLONI, François MONDOLONI, Jean-Baptiste OLLANDINI, Paul PETRELLI, Angélique PIANELLI-CASANOVA, Christine PINNA, François-Joseph SCANAVINO, Elisabeth TABERNER, Lydia WARTON.

PROCURATIONS : Marie-Jeanne DIGIACOMO-CHIUDINO à Colette ISTRIA, Jacqueline GIANNETTI à Elisabeth TABERNER, Ange LARI à Alain FAGGIANI, Myriam PUTHOD-HONORE à Ghislaine ETTORI, Margaux ROBINET-MONDOLONI à Paul-Marie BARTOLI.

ABSENTS : Vannina LARI, Jean-Pierre LUCIANI.

Mme Elisabeth TABERNER est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable de la Commission Municipale compétente en date du 17 novembre 2025,

Le Maire expose au Conseil Municipal que le Théâtre de Propriano, dans le cadre de sa politique culturelle, a mis en place un programme d'activités articulé autour du soutien à la création et à la diffusion de spectacles vivants, l'accueil d'expositions et de conférences, une action culturelle riche qui se décompose comme suit :

1- Créations – Coproductions – Résidences

- 1.1- Accueil en résidence de création et coproduction du nouveau spectacle du groupe de chants « Alcudina ».
- 1.2- Résidences croisées avec le Centre d'Art Polyphonique de Corse ;
- 1.3- Accueil en résidence de création dans le cadre du projet « Leghje é Cumédie »
- 1.4- Médiation culturelle, création de spectacle sur la langue Corse en partenariat avec l'Ecole primaire de Propriano.

2. Diffusion

2.1- Le Théâtre

- « Je m'appelle Georges...et vous » - de Gilles Dyrek -Mise en scène par Eric Bu.
- « Quasimodo, le sonneur de Notre Dame » adapté par Marion Belham et Romain Thomas- Mise en scène de Grégory Gerreboo.
- « Le Dindon » de Georges Feydeau – Mise en scène par Vincent Caire.
- « Les comptines de Capucine » de la Compagnie Dans les décors – Mise en scène de Alexandre Vaz.
- « Les Marchands d'étoiles » de Anthony Michineau – Mise en scène de Julien Alluguette.
- « Aladin » de Jean-Philippe Daguerre et Igor de Chaillé – Mise en scène de Jean-Philippe Daguerre.
- « J'ai 20 ans » avec Christelle CHOLET.
- « Leghje e cumédie », mini festival de théâtre jeune public.
- « A Voce di i zitelli ».

2.2- Les concerts

- « L'Andaghjina reçoit Anne Sila – Partenariat Théâtre de Propriano et Centre d'Art Polyphonique de Corse.
- « Trenta anni» du groupe Voce e ventu.
- « L'Andaghjina reçoit Ruben Paz - Partenariat Théâtre de Propriano et Centre d'Art Polyphonique de Corse.
- « L'Andaghjina fait sa comédie » - Partenariat Théâtre de Propriano et Centre d'Art Polyphonique de Corse.
- Le groupe « Alcudina ».
- « Da a terra nasce u cantu » par le groupe Spartera.
- « Quand'e voci s'incontranu par le groupe Libari.
- « Un sofiu di a tradizione, Sant'Eramu ».
- « Amori » de Jean-Charles Papi.
- « L'Andaghjina di l'artisti » - Partenariat Théâtre de Propriano et Centre d'Art Polyphonique de Corse.
- « Eppo ».

Délibération du Conseil Municipal du : 21 novembre 2025 (SUITE)

- « I Voci di a Gravona » (Nouvel Album).
- « Feli ».
- « Libari ».
- « A l'iniziu d'ogni cosa » par le groupe Una Fiara Nova.
- « Clair obscure » par le groupe A Filetta.
- « Mens Divinior » par le groupe Spartimu.

2.3- Les Ateliers de pratiques artistiques

« ATTELLI », en partenariat avec les associations, l'école de danse, Ellen Guia Danse, l'Atelier chorégraphique Prim'Arte, Esther Cristiani...

3. Expositions

- « Les années 80 ».
- « Le pop-up dans tous ses états ».

4. Action culturelle

- 4.1- Le service éducatif, permet un lien permanent entre les enseignants et le Théâtre et développe l'exploitation pédagogique des spectacles retenus.
- 4.2- L'Atelier d'expression corporelle en collaboration avec l'association l'Atelier du mouvement, l'école de danse ESP Danse et l'Atelier Chorégraphique Prim'Arte de la Ville de Sartène.
- 4.3- Les Ateliers liés aux expositions.
- 4.4- Des rencontres, pour faire découvrir très tôt toutes les formes du spectacle vivant.
- 4.5- Des parcours découvertes.

La programmation des mois d'octobre à décembre est en cours d'élaboration.

Le Maire indique au Conseil Municipal que le budget prévisionnel d'activités du Théâtre Municipal pour 2026 est le suivant :

Mouvements réels	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	529 823 €	529 823 €

Le Conseil Municipal, où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

- **ADOPTE le prévisionnel d'activités du Théâtre Municipal pour 2026 et le budget afférent.**
- **AUTORISE le Maire à solliciter auprès de la Collectivité de Corse, la subvention correspondante.**
- **DIT que les recettes et les dépenses relatives au Théâtre Municipal seront prévues au Budget Primitif de la Ville pour l'exercice 2026.**

La présente délibération est adoptée par 25 voix Pour, 0 voix Contre.

**FAIT ET DELIBERE A PROPRIANO, LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
ET ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.**

Télétransmission de l'acte, le : 24.11.2025
Publication électronique de l'acte exécutoire le : 24.11.2025

Fait à PROPRIANO, le 21 novembre 2025

Le Maire,

Paul-Marie BARTOLI

La Secrétaire de séance

Elisabeth TABERNER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212002497-20251121-2025-082-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/11/2025

